

# FEMMES PLURIELLES

n°93  
Trimestriel  
Mars 2026



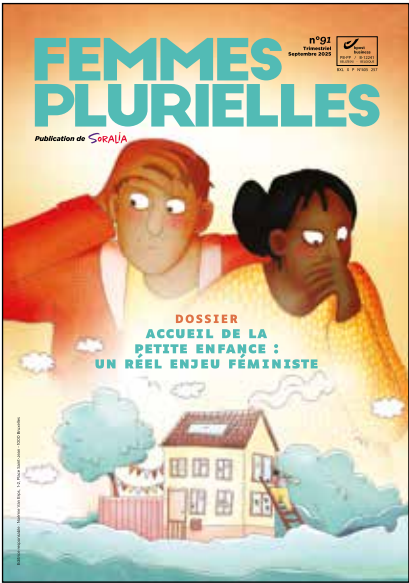
Publication de **SORALIA**

**DOSSIER**  
**PAS D'ÉGALITÉ**  
**SANS LIBERTÉS**

Nous sommes quelques-unes,  
et de plus en plus nombreuses,  
à contribuer à la réalisation de  
ce magazine. Y sont répertoriés :  
nos questionnements, nos positions  
féministes, nos coups de poing,  
nos envies de changement, nos luttes,  
nos chutes et nos victoires.

FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir  
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : [femmes.plurielles@solidaris.be](mailto:femmes.plurielles@solidaris.be) ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

[femmes.plurielles@solidaris.be](mailto:femmes.plurielles@solidaris.be)

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

SORALIA

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

EDITO

En ce mois de mars, marqué par la Journée internationale des droits des femmes, il nous est apparu primordial de rappeler que le 8 mars ne se résume pas à une date. Cette mobilisation à l'échelle planétaire est l'héritage des luttes ouvrières et féministes qui ont arraché des droits par la mobilisation collective. Dans un contexte politique marqué par des gouvernements de droite et des politiques d'austérité qui creusent les inégalités, nous devons refuser

la résignation en faveur d'une plus grande mobilisation. Celle de la rue où l'on chante, où l'on scande à l'unisson notre vision d'un monde plus juste. Celle de l'espace numérique qui, d'un clic, viralise les valeurs d'une société égalitaire. Celle du quotidien qui enracine la militance dans les échanges et le partage solidaires.

Noémie Van Erps – Secrétaire Générale Soralia

SOMMAIRE

DOSSIER

4 > 5  
Droit de manifester en danger :  
s'exprimer, mais à quel prix ?

6 > 7  
Interview  
Droit à manifester : Face aux  
dériveries sécuritaires, entrons  
en résistance !

8 > 9  
Grèves : pourquoi tant de haine ?

10 > 11  
Communiqué  
Pas d'égalité sans libertés !  
Défendons la liberté associative !

12  
Interview  
Lutter aujourd'hui : qu'en pense  
notre Secrétaire générale ?  
sécuritaires, entrons en résistance.

13  
Page BD

HORS DOSSIER

14  
Témoignages  
Vos actes de rébellion du quotidien.

15  
Page ludique  
Créons un album souvenir du  
mois de mars 2026.

16 > 17  
Broligarchie : quand les hommes les  
plus riches de la planète prennent  
le pouvoir.

18 > 19  
Avis d'expert-e-s  
Explosion des admissions à  
l'hôpital pour tentative de  
suicide : les jeunes filles et les  
femmes particulièrement  
touchées

20 > 21  
Sur le terrain  
Des ateliers qui font du bien !

22 > 23  
Actu Solsoc  
Femme et agricultrice, dans  
le sud du monde

Coordination générale : Elise Voillot  
Rédaction permanente : Anissa D'Ortenzio, Juliette Bell Andrade, Stéphanie Jas-  
sogne, Laudine Lahaye, Eloïse Malcourant, Margot Foubert, Florence Vierendeel,  
Elise Voillot, Delphine von Kaatz et Wivynne Gaziaux  
Remerciements : Fanny Colard et rédactrices-teurs bénévoles

Administration : Florine Flament, Emeline Desmet et Isabelle Colback  
Concept et mise en page : [www.dirk.studio](http://www.dirk.studio)  
Couverture : Elise Voillot

Editrice responsable : Noémie Van Erps

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.  
Soralia ASBL - RPM Bruxelles  
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

# Droit de manifester en danger : s'exprimer, mais à quel prix ?

• Juliette Bell Andrade • Chargée de projets Sofélia •

Le 14 octobre 2025 représente une date historique en Belgique en termes de mobilisation sociale depuis des dizaines d'années. Grèves massives et services publics à l'arrêt, plus de 140 000 personnes se sont réunies dans les rues de Bruxelles pour dénoncer les mesures d'austérité prises par nos gouvernements et appeler à la solidarité. Ce jour-là vient marquer une longue période de mobilisation organisée en réponse aux décisions de l'Arizona (composé du MR, des Engagés, de Vooruit, de la N-VA et du CD&V), entraînant avec elles une réelle « casse sociale »<sup>1</sup>.

## la colère sociale gronde face aux autorités répressives

À cette date, face aux manifestant-e-s (dont des familles et des enfants), une obstruction ferme des forces de l'ordre : matraques, insultes, usages disproportionnés de gaz lacrymogènes et canons à eau, interventions brutales, agressions et recours à la technique illégale de la « nasse »<sup>2</sup>. Bilan : 5 arrestations judiciaires, 20 à 30 arrestations administratives, 10 blessé-e-s graves, des dizaines de contrôles d'identité, des milliers de personnes gazées et réprimées. Différents médias et structures dénoncent les violences policières exercées pendant cette journée<sup>3</sup>. Parmi celles-ci, et pas des moindres, la CGSP : un syndicat de policier-e-s, qui demande la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire et rappelle que la police de Bruxelles et le bourgmestre actuel Philippe Close ont déjà été condamné-e-s pour usage excessif de la force<sup>4</sup>.

## Un recul alarmant des droits fondamentaux : quels droits et libertés en question ?

La manifestation du 14 octobre 2025 et les violences policières qui y ont pris place soulèvent des enjeux sociétaux et démocratiques. Ces attaques dressent le constat d'un réel « tournant sécuritaire inquiétant » et d'un « recul alarmant des droits fondamentaux », selon la Ligue des Droits Humains<sup>5</sup>. À ce titre, différents organes font l'état

d'un droit de manifester en danger ainsi que d'une augmentation de restrictions affectant la citoyenneté démocratique (que cela soit avant, pendant ou après la manifestation)<sup>6</sup>. Ces structures dénoncent une réelle régression qui menace les droits humains et la démocratie et risque de dissuader les citoyen-ne-s de participer au débat public<sup>7</sup>.

Pourtant, la liberté d'expression est un droit fondamental qui permet à toute personne d'exprimer ses opinions, d'accéder et de diffuser des informations, quel que soit le moyen. Il est consacré par différents textes de loi et est reconnu à tout individu, de manière universelle<sup>8</sup>. Comme toute liberté, il connaît des limites (telles que l'interdiction d'incitation à la haine, à la violence, aux diffamations, aux insultes, à la protection de la santé publique, de l'ordre public, etc.)<sup>9</sup>.

Le droit de manifester (ou droit à la liberté de réunion pacifique) est, quant à lui, un moyen d'expression collectif reconnu comme un droit et une liberté fondamentale. Le droit de manifester est une composante même du droit à la liberté d'expression<sup>10</sup>.

## Faire respecter nos libertés pour continuer de lutter

La liberté de manifester n'est pas absolue, mais toute restriction à cette liberté doit demeurer strictement encadrée et justifiée. Or, en Belgique, cette liberté fondamentale connaît aujourd'hui une érosion



Bruxelles, Belgique - 15 février 2025 : Des policiers en tenue de combat pendant la grève nationale pour protester contre les nouvelles réformes du gouvernement en Belgique. © Shutterstock

préoccupante qui appelle à une vigilance accrue. Sans le droit de manifester, nombre d'acquis sociaux et démocratiques n'auraient jamais vu le jour. Les congés payés, le salaire minimum, la Sécurité sociale

ou encore l'octroi du droit de vote aux femmes, en sont des acquis emblématiques. Les préserver, c'est défendre bien plus qu'un droit : c'est protéger le socle même de nos avancées collectives.

**1** Nzita Mambu Jeremie, « Capitale paralysée, 140 000 manifestants, des trains bondés, les services publics à l'arrêt : le pays s'est levé contre les réformes du gouvernement De Wever », Yurbize, 14 octobre 2025, [https://www.instagram.com/p/DPy3HV\\_jrFO/](https://www.instagram.com/p/DPy3HV_jrFO/).

**2** La nasse est, selon le défenseur des droits humains en 2017, une « technique de privation de la liberté de se mouvoir au sein d'une manifestation ou à proximité immédiate de celle-ci, au moyen d'un encerclement par les forces de l'ordre, qui vise à les empêcher de se rendre ou de sortir d'un périmètre défini sur différents groupes de personnes ». Son illégalité provient du fait qu'elle n'est encadrée par aucune réglementation légale.

**3** Ligue des droits humains, Dénoncer les violences policières du 14 octobre : défendre le droit de manifester, 20 octobre 2025, Bruxelles, 2025, <https://tinyurl.com/mpuebh4r> ; Nzita Mambu Jeremie, « Matraques, gaz et insultes : la CGSP dénonce des violences policières d'une gravité extrême à Bruxelles et exige une enquête parlementaire sur la répression des manifestations », Yurbise, 31 octobre 2025, <https://tinyurl.com/ytxcs7ha> ; « Analyse : violences policières du 14 octobre : gazer, frapper, réprimer : la réponse à la colère sociale », Bruxelles Dévie, 19 novembre 2025, <https://tinyurl.com/ycyvz2pp> ; Lespagnard Pierrot, « Belgique : un syndicat de police s'inquiète des violences policières », Blast, 3 novembre 2025 <https://tinyurl.com/5wtue4ke>.

**4** Condamnation par le tribunal de première instance de Bruxelles en mars 2025, qui est actuellement en appel. Jugement à retrouver sur <https://tinyurl.com/p43395cx>.

**5** Ligue des droits humains, « Accord « Arizona » : recul préoccupant pour les droits sociaux et droits des étranger-ères et tournant sécuritaire confirmé », 2 février 2025, <https://tinyurl.com/5yf2hakb> ; FIRM FDH, « L'Etat de droit et les droits humains en Belgique », 2025, p. 31-35.

**6** Commission européenne, Rapport 2023 sur l'état de droit. Chapitre consacré à la situation de l'état de droit en Belgique, SWD (2023), 801 final, p. 29.

**7** Voir à ce sujet : FIRM-IFDH, « Le droit de manifester, sous pressions – Rapport annuel 2024 », avril 2025, disponible sur <https://institutfederaldroitshumains.be/sites/default/files/2025-06/Rapport-annuel-2024-IFDH.pdf> et FIRM FDH, « L'Etat de droit et les droits humains en Belgique », op cit, p. 31-34.

**8** Inscrit dans de nombreux textes tels que la Déclaration des Droits de l'Homme, la Convention internationale des Droits de l'Enfant, la Convention européenne des Droits de l'Homme et la Constitution belge.

**9** Voir à ce sujet : <https://institutfederaldroitshumains.be/fr/liberte-dexpression>

**10** Articles 19 et 26 de la Constitution belge, articles 19 et 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, articles 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, articles 10 et 11 de la Convention européenne des droits de l'Homme, article 11 et 12 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/5n977jzw>.

# Droit à manifester : Face aux dérives sécuritaires, entrons en résistance !

• Propos recueillis par Florence Vierendeel •  
Chargée d'études et de communication politique chez Soralia •

Alors que le gouvernement Arizona multiplie les dérives sécuritaires, la directrice générale d'Amnesty International Belgique francophone, Carine Thibaut, alerte sur un recul préoccupant des libertés fondamentales en Belgique. Droit de protester, liberté d'association, gestion des manifestations : derrière certains (avant-) projets de loi et un discours politique de plus en plus stigmatisant, c'est notre démocratie elle-même qui se fragilise.

## À l'heure actuelle, nos droits fondamentaux sont-ils, selon vous, attaqués en Belgique ?

Les éléments les plus inquiétants concernent le droit de protester, la liberté d'association et le droit au rassemblement pacifique. Ce sont des droits humains essentiels et on constate très clairement qu'ils sont sous pression en Belgique, à la fois à travers des projets législatifs, mais aussi à travers un discours politique et médiatique de plus en plus hostile à certaines formes de mobilisation.

## Comment analysez-vous le climat politique et médiatique autour du droit de protester en Belgique ?

Il existe un enjeu majeur autour du narratif sur le droit de protester en Belgique. Amnesty International a réalisé un sondage montrant que les Belges y sont très attaché-e-s : une personne sur quatre avait participé, dans les six mois précédents, à une action de protestation<sup>1</sup>. Cela démontre l'existence d'une société civile particulièrement mobilisée, sur des enjeux très variés, qu'il s'agisse de justice sociale, de climat, de droits humains ou de politique internationale.

Pourtant, en parallèle, on observe un discours politique et parfois médiatique qui tend à stigmatiser les personnes mobilisées et certaines associations, en entretenant l'idée que les

manifestations débordent systématiquement ou qu'elles constitueraient avant tout un problème de sécurité. Ce discours ne correspond pas à la réalité du terrain. En Belgique, la très grande majorité des manifestations se déroulent sans incident. Dans une ville comme Bruxelles, où l'on compte plus de mille manifestations par an, on peut littéralement compter sur les doigts d'une main les situations réellement problématiques.

Malgré cela, on constate un durcissement progressif des pratiques de maintien de l'ordre, avec des méthodes plus autoritaires qui s'éloignent de la tradition belge fondée sur le dialogue et la négociation de l'espace public. Certaines décisions illustrent clairement ce glissement, comme la dispersion de manifestations au seul motif qu'elles n'auraient pas été autorisées. Or, le droit international est très clair : une manifestation ne doit pas être dispersée simplement parce qu'elle n'a pas reçu d'autorisation. On ne demande pas une autorisation pour exercer un droit fondamental. De plus en plus de communes imposent des régimes d'autorisation lourds et contraignants, assimilant les manifestations à des événements commerciaux comme des brocantes ou des marathons alors que les autorités devraient au contraire en faciliter l'exercice. On assiste donc à un glissement vers une vision plus sécuritaire et disciplinaire du droit de manifester.



## Que pensez-vous de l'avant-projet de loi du ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin (MR), sur la dissolution des associations considérées comme « radicales » ?

Amnesty International est extrêmement critique. Ce texte permettrait des dissolutions décidées par l'exécutif, et non par le pouvoir judiciaire. Le ministre de l'Intérieur pourrait proposer au Conseil des ministres la dissolution d'une association considérée comme une menace pour la démocratie.

Le problème est que les critères pouvant mener à cette dissolution sont vagues et dangereux. Qui décidera qu'une association a un objectif « détourné » de leur finalité déclarée ou reconnue ? Ce serait le ministre lui-même, sans véritable contrôle judiciaire. Le droit à la défense<sup>2</sup> est à peine mentionné, l'accès au dossier reste flou, et les garanties d'un procès équitable sont largement insuffisantes.

Le projet crée aussi de nouvelles infractions pénales : participer aux activités d'une association dissoute pourrait mener à une peine de prison, parfois sans même savoir que la dissolution a eu lieu. Enfin, le texte vise aussi des « groupements de fait », c'est-à-dire qu'il permettrait de dissoudre des collectifs qui n'ont aucune existence juridique, qui ne sont ni des ASBL ni des associations au sens légal. Cela pose de nombreuses questions : qui représente un collectif ? Sur quelle base prend-on une telle décision ? On est donc clairement dans une dynamique de restriction de la

liberté d'expression et de la liberté d'association. Or, il est essentiel de préserver un tissu associatif vivant et critique. Bien sûr, ces libertés ne sont pas absolues : elles peuvent être limitées. Mais en Belgique, il existe déjà des dispositions légales suffisantes (l'appel à la haine, par exemple, est déjà pénalement sanctionné).

## Quels leviers d'action les citoyen-ne-s peuvent-elles-ils mobiliser pour défendre leurs droits à protester et à se rassembler dans l'espace public ?

Le mot de l'année, c'est le mot résistance. Parce que tous les contre-pouvoirs<sup>3</sup> sont menacés. Et nous devons absolument les défendre. Et au-delà de cela, nous devons nous battre pour un horizon désirable. C'est-à-dire un monde dans lequel chacun peut avoir des droits et peut les exercer, où chacun peut vivre dignement et non pas dans la misère, où chacun peut décider vers où va son pays, sa société, quel chemin elle doit prendre. Dans lequel vous ne vivez pas sous les bombes et les conflits permanents. Dans lequel on est capable de vivre sur une planète viable, pour nous, mais aussi pour les générations à venir. Et tous ces éléments-là ont besoin du socle des droits humains. Donc, l'enjeu c'est de fédérer un maximum les citoyen-ne-s sur ces questions.

Cela implique, d'une part, de s'informer, de lire, de construire des discours, de chercher des informations impartiales et de communiquer. Les gens s'informent avant tout via des personnes qu'ils connaissent. Donc nous avons toutes et tous un pouvoir d'influence, utilisons-le. Parlons et n'acceptons ni l'indifférence ni le défaitisme. Ce n'est pas parce qu'on a un regard sur le contexte, qui est clairement sombre, qu'on ne peut pas développer certaines actions.

D'autre part, cela veut dire qu'il faut agir collectivement. On est capable de faire reculer certains projets de loi. On a des victoires, notamment avec Amnesty International où l'on arrive à faire libérer des gens, même dans pays où c'est très difficile. Donc la pression collective, le fait de se mettre en mouvement collectivement, a des effets et des effets qui comptent.

Enfin, je pense qu'il faut garder de la joie, de la bonne humeur, avoir de la bienveillance, des espaces de solidarité entre nous, dans les organisations, dans les collectifs, dans les communautés. La perte de lien social est quelque chose qui soutient les mouvements anti-droits. Donc je pense que créer du lien social, ça compte aussi énormément.

<sup>1</sup> AMNESTY INTERNATIONAL « Pour les Belges le droit de protester est essentiel – sondage » - Amnesty International Belgique, 17 juin 2025, <https://tinyurl.com/mrddyyskr>.

<sup>2</sup> « Les droits de la défense peuvent être définis comme l'ensemble des garanties qui sont accordées à une personne mise en cause, mise en examen, accusée ou prévenue pour lui permettre d'assurer la protection de ses intérêts tout au long du procès pénal. » Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/psxwnjsh>.

<sup>3</sup> Pouvoir s'organisant face à une autorité établie (syndicats, associations, ONG, etc.).

# Grèves : pourquoi tant de haine ?

• Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

Alors que de nombreuses grèves, tous secteurs confondus, ont rythmé l'année 2025, retour sur les enjeux de ces actions ô combien essentielles.

## Pourquoi faire grève ?

L'histoire de la Belgique est marquée dès le XIX<sup>e</sup> siècle par d'importants mouvements sociaux<sup>1</sup>. Ces actions plus ou moins longues et virulentes ont octroyé des droits essentiels à la population.

Citons notamment la grève de 1936 qui a permis aux travailleuses-eurs d'obtenir la semaine de 40 heures, la liberté syndicale et les congés payés<sup>2</sup> ou encore la grève des femmes de La FN Herstal en 1966, symbole des luttes féministes contre les inégalités salariales.

Aujourd'hui, pour Sylvain Boulouque, historien français, la plupart des grèves relèvent plus de la défense de certains acquis dans un contexte de recul social plutôt que la conquête de nouveaux droits<sup>3</sup>. Autrement dit, par le passé on faisait avant tout grève pour obtenir des droits, maintenant on fait surtout grève pour préserver ses droits durement acquis.

En effet, face à la succession des crises et des mesures d'austérité<sup>4</sup> prises par le gouvernement Arizona et le gouvernement AZUR<sup>5</sup>, les syndicats appellent à manifester en masse pour dénoncer les attaques sur les salaires, les pensions ainsi que les services publics. Pour le chercheur Kurt Vandaele, « le gouvernement De Wever semble bien parti pour battre le record de grèves du gouvernement Dehaene Ier (1992-1995) »<sup>6</sup>. Outre la mesure symbolique qu'exprime la grève, celle-ci représente également un important manque à gagner pour les entreprises. Selon la fédération des entreprises wallonnes AKT, les trois jours d'actions de novembre dernier ont coûté environ 300 millions de pertes à l'économie wallonne<sup>7</sup>.

Faire grève reste donc un moyen de pression important pour attirer l'attention du monde politique et médiatique lorsque la concertation sociale n'aboutit pas. C'est un acte subversif<sup>8</sup> qui montre le pouvoir

des travailleuses-eurs face à l'État et qui porte atteinte à la popularité des actrices-teurs politiques au pouvoir. C'est aussi une façon de sensibiliser et d'alerter la population entre deux élections sur des situations problématiques comme dans le secteur de l'enseignement, des soins, des transports ou de la petite enfance.

## Un bouc émissaire tout trouvé pour inverser le stigmate

Malgré les importantes avancées que les grèves peuvent amener, force est de constater que les grévistes et leurs actions ne sont pas toujours bien perçue-s par les citoyen-ne-s et nos gouvernements.

« Des emmerdeuses-eurs », « des fainéant-e-s, carapils à la main », « des kékés », « des preneurs d'otages des travailleuses-eurs », etc. Cette image négative peut s'expliquer par un traitement médiatique pas toujours adéquat<sup>9</sup>, mais aussi par une classe politique qui dénigre par tous les moyens l'action citoyenne.

Les grèves et actions de mobilisation en Belgique ont toujours fait l'objet de menaces et de répression. Mais depuis les années 70, le rapport à la grève a fortement évolué. En cause : l'émergence du néolibéralisme, la dislocation du monde ouvrier qui était un acteur important de militance et de valeurs communes ou encore la montée de l'individualisme dans nos sociétés<sup>10</sup>. Par ailleurs, l'échec de la grève des mineurs en Angleterre dans les années 80 a renvoyé un symbole fort aux politiques montrant ainsi qu'il était possible de mater d'importants mouvements sociaux même s'ils sont nombreux et organisés<sup>11</sup>. En pointant les manifestant-e-s et grévistes comme des personnes irresponsables, voire dénuées de raison, certains politiques parviennent ainsi à détourner l'attention sur ce qui porte réellement atteinte à la population : leurs mesures délétères.



## Revaloriser des narratifs progressistes

Les grèves restent un puissant outil démocratique de mobilisation sociale et citoyenne. Elles ont ainsi permis d'importantes avancées et le maintien de droits essentiels. Réprimer les mouvements sociaux, c'est porter atteinte à la démocratie et au principe fondamental selon lequel chacun-e a le droit de s'exprimer. Les citoyen-ne-s doivent être en mesure de contester le pouvoir si les mesures prises ne leur conviennent pas.

Il est donc indispensable de rappeler régulièrement l'importance de ces actions sur l'ensemble de la population. Comme l'explique le sociologue spécialisé Jean Vandewattyne, il faut également « construire des imaginaires dans lesquels la dimension collective retrouve une place centrale [...] Il faut reconstruire le sens du collectif et le fait que chacun puisse s'inscrire dans une dynamique collective : le bonheur se construit ensemble et pas au détriment des autres... »<sup>12</sup>.

<sup>1</sup> Malgré la création de la Belgique en 1830, il faudra attendre 1921 pour que l'article 310 du Code pénal, qui sanctionnait la participation à une grève, soit abrogé.

<sup>2</sup> COLLECTIF IRRUPTION, « 10 grèves qui ont changé la Belgique », Stuu, 21/11/2025, <https://tinyurl.com/3xavjs9y>.

<sup>3</sup> Queffelec Derwell « La grève ça sert à quelque chose ? », France Culture, 21/01/2020, <https://tinyurl.com/4vkdjs96>.

<sup>4</sup> Les mesures d'austérité visent à réduire les dépenses et la dette publiques via des coupes budgétaires et/ou l'augmentation des impôts.

<sup>5</sup> Le gouvernement Arizona représente le gouvernement

fédéral tandis que le gouvernement Azur représente la région wallonne/ Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>6</sup> BELGA, « Bart De Wever en passe de battre un record », Le Soir, 26/11/2025, <https://tinyurl.com/2s359cpx>.

<sup>7</sup> NOULET Jean-François, « 100 millions par jour, la fédération des entreprises wallonnes s'inquiète des conséquences des trois jours de grève nationale », RTBF Actus, <https://tinyurl.com/33cdwwzu>.

<sup>8</sup> Maufroy Gilles « La grève, à la recherche du temps retrouvé », CIEP MOC Bruxelles, 19/04/2022, <https://tinyurl.com/2xd7cpzt>.

<sup>9</sup> Ainsi les grèves, sont souvent traitées via un angle qui interroge les « conséquences » de la grève sur la

mobilité plutôt que sur les raisons de cette grève. Notons cependant que les 3 jours de grève en Belgique en novembre dernier ont plutôt fait l'objet d'un traitement médiatique s'intéressant aux causes profondes de ce mouvement spectaculaire.

<sup>10</sup> BERTHIER Aurélien, « Est-il devenu plus dur de faire grève aujourd'hui ? - Entretien avec Jean Vandewattyne », Agir par la culture, 12/10/2023, <https://tinyurl.com/yc3fsedd>.

<sup>11</sup> Queffelec Derwell « La grève ça sert à quelque chose ? », *op.cit.*

<sup>12</sup> BERTHIER Aurélien, « Est-il devenu plus dur de faire grève aujourd'hui ? - Entretien avec Jean Vandewattyne », *op.cit.*

# Pas d'égalité sans libertés ! Défendons la liberté associative !

• Un communiqué d'Elise Voillot • Chargée de communication soralia •

Les coups de cutter systémiques portés par les gouvernements actuels à l'encontre du secteur non marchand, et plus précisément du monde associatif, menacent non seulement la pérennité de nos structures, mais aussi l'accès aux droits de nos bénéficiaires. En ce 8 mars, journée internationale des droits des Femmes, Soralia, Sofélia et Solidaris souhaitent donc défendre la liberté associative comme prérogative fondamentale de nos sociétés. Nous soulignons par ailleurs l'importance de nos structures comme lieu de contre-pouvoir essentiel.

Liberté, j'écris ton nom. Ces mots de Paul Eluard résonnent plus que jamais à l'heure où nous déposons ces mots. Cette liberté, miroir de notre démocratie, se fissure de toute part. Au niveau fédéral, les attaques envers le droit de grève et le droit de manifester portent atteinte à la liberté d'expression. Au niveau de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont les structures elles-mêmes qui sont menacées par la réduction du nombre d'APE<sup>1</sup> et les restrictions budgétaires du secteur

de l'éducation permanente. Derrière des économies de fortune se cachent des choix politiques et idéologiques conscients qui mettent en péril les lieux de débats, de réflexions et d'émancipation citoyens.

## Le combat continue, coûte que coûte !

Malgré ces attaques ciblées, le monde associatif, défenseur de notre démocratie, n'en démord pas

pour autant. Lieu de résistance et d'ébullition, berceau de la militance, les associations restent les porte-voix des sans-voix, des exclu-e-s, des oublié-e-s. Elles offrent un soutien de première ligne, des espaces d'échanges à des publics précarisés et vulnérables. Elles transforment les vécus, les frustrations et les colères individuel-le-s en revendications collectives porteuses de sens. Elles sont des sphères de vivre-ensemble et de citoyenneté indispensables.

Comme l'explique Noémie Van Erps, Secrétaire générale de Soralia, «porter atteinte aux structures associatives, c'est porter atteinte à la liberté elle-même. Nous sommes un rempart contre les reculs démocratiques ! Affaiblir les associations féministes (manque de financement structurel, incapacité à se réunir et à exister dans le débat public, etc.), c'est affaiblir la possibilité de progrès en matière d'égalité. Nous continuerons donc de nous mobiliser et de nous battre coûte que coûte».

## À qui la rue ? À nous la rue !

Pour Florence Vierendeel, chargée de communication politique chez Soralia, «les droits des femmes ont souvent été revendiqués dans la rue, il s'agit d'un moyen d'action concret qui nous permet de visibiliser les réalités de nos publics. Le compromettre, c'est renvoyer dans l'ombre toute une partie de la population, pourtant déjà marginalisée et victime de discriminations multiples. Rappelons aussi que l'exercice d'un contre-pouvoir est indispensable à toute démocratie».

En effet, s'attaquer à la liberté associative, c'est aussi ouvrir une première brèche vers une société plus autoritaire et plus sécuritaire, où l'expression critique est restreinte et le rapport de force se joue en faveur des dominants de ce monde. Or, une démocratie vivante ne se limite pas au seul acte de voter : elle repose aussi sur l'existence d'espaces de contestation, de dialogue et d'engagement tout au long de notre vie. Garantir la liberté associative, c'est ainsi préserver la vitalité démocratique et le droit fondamental de participer pleinement à la construction de l'intérêt général.

## Pas d'égalité sans libertés !

La liberté associative et le droit de protester sont donc des composantes majeures de la liberté d'expression et plus largement de la démocratie. Elles sont au cœur d'un projet de société qui donne une place, une voix, à chacun-e d'entre nous. Elles permettent aux citoyen-ne-s, et notamment aux femmes et aux minorités de genre, de s'exprimer, d'alerter sur les dérives potentielles du pouvoir en place, de revendiquer des droits et de défendre une vision de société plus juste, plus égalitaire et plus inclusive.

Liberté, liberté, jamais nous ne t'abandonnerons. Et c'est pour toi que nous continuerons le combat.

<sup>1</sup> Les aides à la promotion de l'emploi (APE) sont des subsides octroyés aux employeurs du secteur non-marchand.



# Lutter aujourd'hui : qu'en pense notre Secrétaire générale ?

• Un communiqué d'Elise Voillot • Chargée de communication soralia •

Alors que nos secteurs sont attaqués de toute part, notre Secrétaire générale Noémie Van Erps nous invite à imaginer le monde d'après et à nous réinventer en tant que militant·e·s et structures associatives.

## Comment te positionnes-tu face au contexte actuel ?

Comme un grand nombre de citoyen-ne-s, d'actrices du secteur socioculturel, je suis particulièrement inquiète. Les gouvernements actuels attaquent nos droits les plus fondamentaux en matière de santé, de politique familiale, de logement... les mesures politiques de cette mandature renforcent les vulnérabilités et les inégalités sociales. C'est l'ensemble de notre démocratie qui est attaqué : syndicat, mutualité, secteur non marchand, presse. En tant que citoyenne, on ne peut rester insensible face à ce contexte. Plusieurs émotions peuvent s'emparer de nous : colère, peur, fatalisme, négation... c'est humain.

Pour Soralia, nous devons partir de ces colères individuelles pour faire remonter des revendications collectives et militantes. Nous devons, d'une part, maintenir nos activités dans la continuité de notre travail avec nos publics et partenaires. Par nos animations, activités, publications et présence dans divers lieux, nous participons à l'amélioration de la qualité de vie de nos publics. Nous sommes, dans certains cas, les derniers filets de sécurité et de proximité.

D'autre part, ce contexte doit nécessairement nous questionner sur notre rôle dans la société actuelle. Nous devons opérer une réflexion profonde sur notre capacité à toucher les publics les plus lourdement impactés par les mesures politiques.

## Pourquoi est-il essentiel de continuer à lutter aujourd'hui ?

Pour moi, il est important de prendre conscience que derrière chaque droit se cache une lutte sociale qui a été menée par des femmes et des hommes à travers le temps. Le fait d'aller voter, d'accéder à une pension digne, de bénéficier d'une protection santé, de pou-

voir disposer librement de son corps sont des combats du passé que nous ne questionnons plus aujourd'hui. Pourtant, quand on observe l'actualité internationale et belge, que l'on s'arrête sur les mécanismes politiques qui sont en place et qui sont portés par la droite et par l'extrême droite, on se rend compte que ces droits que nous pensions immuables sont bien plus fragiles qu'il n'y paraît.

Aujourd'hui, nous devons lutter pour préserver les droits acquis par le passé, mais également pour améliorer nos conditions de vie dans de nombreux domaines. Il faut continuer à revendiquer une vie plus digne pour toutes et tous, pas que pour sa petite personne, mais pour l'ensemble des citoyens et citoyennes en Belgique ou à travers le monde, dans une approche de solidarité internationale.

## Quels sont tes conseils à donner aux militant·e·s en devenir ?

Il faut réinvestir et se réapproprier la notion de lutte. Nous devons repenser notre manière de traduire nos combats, notre projet de société. Proposer des nouvelles formes de militance et de mobilisation dans une approche plus «joyeuse», «de proximité» et en convergence avec les autres membres de la société civile.

Nous devons refuser de baisser les bras. Les plus beaux exemples de lutte à travers l'histoire nous montrent que rien n'est impossible. Se mobiliser, c'est faire sortir les gens de chez soi, se rassembler, réfléchir. Il n'y a pas de petite victoire, car quand on met toutes ces réussites, même minimes, bout à bout, on se rend compte qu'on a fait bouger les choses.

QUAND CHANTE LE BITUME



ZOÉ BORBÉ

# Vos actes de rébellion du quotidien

• Propos recueillis par Elise Voillot • Chargée de communication soralia •

À la rédac' de Femmes Plurielles, nous pensons que les petites causes produisent de grands effets. Nous sommes allées à votre rencontre pour découvrir vos actes de microféminisme au quotidien. Ces petits moments de rébellion pour lutter contre le sexisme, que ce soit entre amis, aux dîners de famille, avec vos collègues ou dans l'espace public...

• En tant que psychologue pour ados, quand je dois contacter les parents, j'appelle toujours le père en premier.

Je dis toujours «la docteure» parce que mes collègues sont des femmes et je ne veux pas les effacer derrière une habitude de langage. Quand je parle aux patients de leur médecin, je féminise toujours par défaut, et puis je demande si c'est une femme (très souvent, ça l'est). Donc par exemple je dis «et votre rhumatologue, elle en pense quoi?»

Je resitue les problèmes de mes patient·e·s dans notre monde patriarcal. Oui, Madame a tendance à s'effacer et toujours vouloir faire plaisir aux autres, mais ce n'est pas juste parce qu'elle a un problème pour s'affirmer, c'est surtout parce que notre société l'invite à ça et la réprimande si elle ne le fait pas!

• Quand on parle organisation d'un souper avec des potes je demande toujours aux mecs d'apporter des trucs et de gérer la charge mentale. Je fais pareil avec mon frère quand il s'agit de s'occuper de ses enfants je passe toujours par lui et pas par ma belle-sœur. S'il me dit qu'il va voir avec ma belle-sœur, je lui dis «j'espère que tu payes pour son travail de gestion».

• Quand il y'a un groupe de mecs qui prend toute la place sur un trottoir sur lequel je marche, je continue à marcher tout droit la tête haute jusqu'à ce qu'ils se bougent ou je donne des coups d'épaule. Pareil dans les transports en commun

j'écarte mes jambes si le type à côté de moi prend trop de place.

• Je parle de mes douleurs de règles au travail alors que je travaille aussi avec des hommes de 40 ans et plus qui me regardent mal quand j'aborde le sujet.

• J'utilise l'écriture et la parole inclusive.

• J'ai croisé une connaissance qui faisait des emplettes pour l'arrivée d'un bébé et je lui ai fait savoir que c'était plus important de penser à la maman, de lui offrir un truc pour elle, pas un truc utile pour elle et bébé.

• J'éduque ma fille de façon la plus neutre possible, en montrant l'exemple. Moi-même électricienne, je suis assez manuelle. Je pense qu'il faut éveiller les consciences des gens qui nous entourent... Mener un travail du quotidien.

• J'utilise l'expression «Je m'en bats les ovaires»

• J'ai beaucoup échangé avec mon conjoint à propos de la répartition des tâches, mais aussi des inégalités que vivent les femmes au quotidien. Je suis fière de voir qu'il a intégré ces différents principes féministes dans ses pratiques et qu'il sensibilise les autres mecs autour de lui, voire les recadre quand ils disent quelque chose de déplacé. Il ne le fait pas pour recevoir une médaille du «parfait mec déconstruit», mais parce qu'il comprend l'importance de ce que je vis au quotidien. J'aime cet engagement basé sur l'empathie et la bienveillance. Parfois, en tant que féministe, on a l'impression de se battre contre des moulins à vent, d'être minoritaire et isolée. Voir que notre environnement proche, nos ami·e·s, notre famille prennent conscience des inégalités, même si ce n'est pas parfait, c'est l'une de mes plus belles victoires du quotidien... Et ce, même si les femmes restent majoritairement responsables de cette charge pédagogique.

# Créons un album souvenir du mois de mars 2026



Chaque 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, des millions de personnes marchent ensemble, à travers le monde, pour dénoncer les inégalités persistantes. Conférences, ciné-débats, ateliers créatifs, expositions, cycloparade foisonnent aussi à l'agenda pendant tous le mois de mars. Comme chaque fois, Soralia était présente ou à l'initiative de ces rendez-vous à Bruxelles (et ailleurs en Wallonie).

Pour garder en mémoire cette fantastique mobilisation, on te propose de réaliser un album collectif ! Envoie-nous ta photo la plus marquante de ce jour-là, par exemple celle avec un slogan de manif piquant ou fun, celle d'une œuvre artistique anti-patriarcat ou encore celle de ton petit geste de rébellion anti-sexiste à la maison. On attend ta contribution par mail à l'adresse [laudine.lahaye@solidaris.be](mailto:laudine.lahaye@solidaris.be) pour le 27 mars 2026. RDV ensuite sur notre page Instagram pour découvrir un mois de mars haut en fureur !

# Broliarchie : quand les hommes les plus riches de la planète prennent le pouvoir

• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique Soralia •

Ils ne siègent pas toujours dans les parlements, mais ils dictent bien souvent les règles de l'économie mondiale. Investisseurs, génies de la tech, banquiers, avocats... ces hommes ultra-riches caractérisent aujourd'hui une nouvelle forme de pouvoir, qui ébranle de plus en plus nos sociétés démocratiques. Mais d'où leur vient cette influence ? Quels sont leurs profils et pourquoi ? Et surtout comment les contrer avant que l'extrême droite ne s'immisce à la tête de nos États ?

## Démocratie, oligarchie et broliarchie

En Belgique, le pouvoir politique est détenu par le peuple, et donc les citoyen-ne-s, égales-aux devant la loi. Plus précisément, les citoyen-ne-s élisent des représentant-e-s qui prennent les décisions politiques en leur nom en élaborant et votant des lois. Ce système est celui de la démocratie représentative et il implique un certain nombre de principes fondamentaux : la mise en place d'élections libres, la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) ou encore le respect de droits fondamentaux<sup>1</sup>.

Mais d'autres types de régimes politiques existent, comme l'oligarchie. Né durant l'Antiquité, ce terme décrit un régime politique au sein duquel le pouvoir est exercé par un petit groupe de personnes privilégiées, agissant dans leur propre intérêt. Les oligarques contemporains n'occupent néanmoins pas forcément une fonction politique officielle. Leur pouvoir est davantage indirect, basé sur leur capital financier et une forme de connivence avec l'élite dirigeante, leur permettant de manipuler les décisions politiques en leur faveur<sup>2</sup>.

Si, en fonction des époques et des lieux, l'oligarchie a réussi à s'imposer, ce modèle connaît une nouvelle vague d'intérêt médiatique et scientifique en Occident, en lien, notamment, avec la seconde victoire de Donald Trump aux États-Unis. En effet, nombreux sont les journalistes, chercheuses-eurs, militant-e-s, etc., qui

**Le concept de broliarchie démontre donc à quel point régime politique, modèle économique et rapports de dominations sont intimement liés.**

nous alertent aujourd'hui sur la montée en puissance de l'influence exercée sur notre société par les hommes les plus fortunés de la planète. Ce phénomène porte d'ailleurs un nom, celui de broliarchie (*bro*, contraction de *brothers* en anglais, qui signifie frères). Plus précisément, ce néologisme nous éclaire sur l'entre-soi masculin, blanc et ultra-riche qui s'installe de plus en plus confortablement à la tête de certains États (que ce soit dans l'ombre ou la lumière)<sup>3</sup>.

## Broliarchie, capitalisme et rapports de domination

Comme le théorise le journaliste Hervé Kempf, le mot oligarchie permet de développer une critique de nos démocraties contemporaines et de rendre compte d'un entre-deux ; d'une société qui n'est pas (encore) tombée dans le despotisme, mais qui autorise la coexistence entre deux formes de pouvoir pourtant en conflit entre elles<sup>4</sup>.

Mais cette situation n'est-elle pas inévitable dans une société capitaliste et néolibérale ? Rappelons que ce régime économique et idéologique a pour raison d'être l'accumulation et la concentration des richesses et définit l'argent comme étant le premier moteur de prospérité. Or, ce modèle crée par essence des inégalités qui empêchent l'exercice réel de la démocratie et renforce la mainmise d'une poignée d'individus dans des secteurs d'influence faramineux, comme les médias et la technologie.

Ces groupes dominants, qui disposent de privilèges non négligeables, s'appuient par ailleurs sur un système de dominations qui les renforce et qu'ils alimentent. Ce qui explique la prédominance d'hommes blancs dans leurs rangs. Le concept de broliarchie démontre donc à quel point régime politique, modèle économique et rapports de dominations sont intimement liés.

## Une démocratie vacillante au service de l'extrême droite

Pour conserver leur statut privilégié, ces « broliarques » souhaitent donc préserver le modèle économique actuel. Or, dans un contexte où notre régime capitaliste se heurte à des contradictions de plus en plus flagrantes<sup>5</sup> et s'enlise dans ses travers en creusant les inégalités sociales à l'extrême, une politique plus autoritaire apparaît comme une solution idéale pour continuer à imposer leurs règles du jeu et à en tirer profit. C'est pourquoi nombre d'entre eux n'hésitent pas à pactiser avec l'extrême droite (lorsqu'ils ne défendent pas déjà de base les valeurs qui y sont associées).

Main dans la main, partisans politiques et milliardaires mettent dès lors tout en place pour convaincre la population d'adhérer à leur idéologie et à leur vision de la société. L'une de leurs stratégies est de

capitaliser sur la défaillance de notre système et les frustrations qui en découlent. Cette technique leur permet de détourner les regards de leur responsabilité et de pointer d'autres ennemis communs (comme les personnes en situation de migration). Pourtant, ceux-ci sont pleinement impliqués dans l'affaiblissement de nos principes démocratiques et la multiplication des instabilités (économique, politique, écologique, sociales, etc.) actuelles. Et ce cercle vicieux est d'autant plus inquiétant dans le cadre d'une monopolisation progressive de notre espace médiatique et du financement de réseaux d'influence souterrains d'extrême droite<sup>6</sup>.

## Démocrates européens, prenez vos responsabilités !

Pour empêcher la prolifération du modèle américain au sein de l'Union européenne, nos dirigeant-e-s politiques doivent aujourd'hui être lucides et intransigeant-e-s, et réaliser un travail critique de fond sur l'état de nos démocraties. Ce chantier est par ailleurs indissociable à la mise en place d'une politique ambitieuse de lutte contre les inégalités, à travers à la fois la taxation des plus riches à la hauteur de leurs moyens et l'investissement dans les biens et services socialement utiles (santé, éducation, logement, nourriture, environnement, etc.).

L'Europe, comme le souligne Thomas Piketty, a inventé, durant le siècle passé, l'État social et la révolution sociale-démocrate<sup>7</sup>. Aujourd'hui, celle-ci est à un tournant fondamental, prise entre plusieurs feux, parfois dangereux. Plus que jamais, elle doit se positionner en tant que grande défenseuse des valeurs démocratiques qui la définissent depuis son fondement. Et vu les forces internationales actuelles, elle ne peut plus le faire à moitié...

<sup>1</sup> Pour plus d'informations : VIERENDEEL Florence, « Comment réenchanter notre démocratie ? », Analyse Soralia, 2023, <https://tinyurl.com/4c5v7x24>.

<sup>2</sup> LENFANT Dominique, « Oligarques et oligarchie, de la Grèce antique à la Russie de Poutine », The Conversation, 23/10/2023, <https://tinyurl.com/ybhbdm3>, consulté le 03/09/2025.

<sup>3</sup> DELVAUX Martine, « Préparons-nous : la broliarchie, ce boys club de milliardaires arrive au pouvoir », Libération, 12/01/2025, <https://tinyurl.com/yc5pc58p>, consulté le 03/09/2025.

<sup>4</sup> RICHE Pascal, « L'oligarchie, une élite argentée et dominatrice au pouvoir de Moscou à Washington », Le Monde, 12/02/2025, <https://tinyurl.com/y43u35ya>.

<sup>5</sup> Citons, par exemple, la préservation de la planète, incompatible avec un système productiviste illimité.

<sup>6</sup> Comme le réseau Atlas ou le projet Péricle's.

<sup>7</sup> PIKETTY Thomas, « Dans ce combat mondial de la démocratie contre l'oligarchie, il reste à espérer que les Européens sortiront de leur léthargie », Le Monde, 18/01/2025, <https://tinyurl.com/vktnsbmw>.

# Explosion des admissions à l'hôpital pour tentative de suicide : les jeunes filles et les femmes particulièrement touchées

• Alievtina Hervy • Collaboratrice technique Pôle Acteur Social et Citoyen Solidaris •

C'est un constat alarmant qui ressort de l'étude menée par Solidaris auprès de ses affilié·e·s<sup>1</sup> : en onze ans, les admissions à l'hôpital pour tentative de suicide ont augmenté de 44 %, entre 2013 et 2024. Si c'est chez les jeunes âgé·e·s entre 13 et 24 ans que les hospitalisations pour tentative de suicide ont pratiquement doublé sur cette période, l'étude révèle des résultats singulièrement élevés chez les femmes et en particulier chez les jeunes filles.

## Les tentatives de suicide : un phénomène qui touche davantage les femmes que les hommes

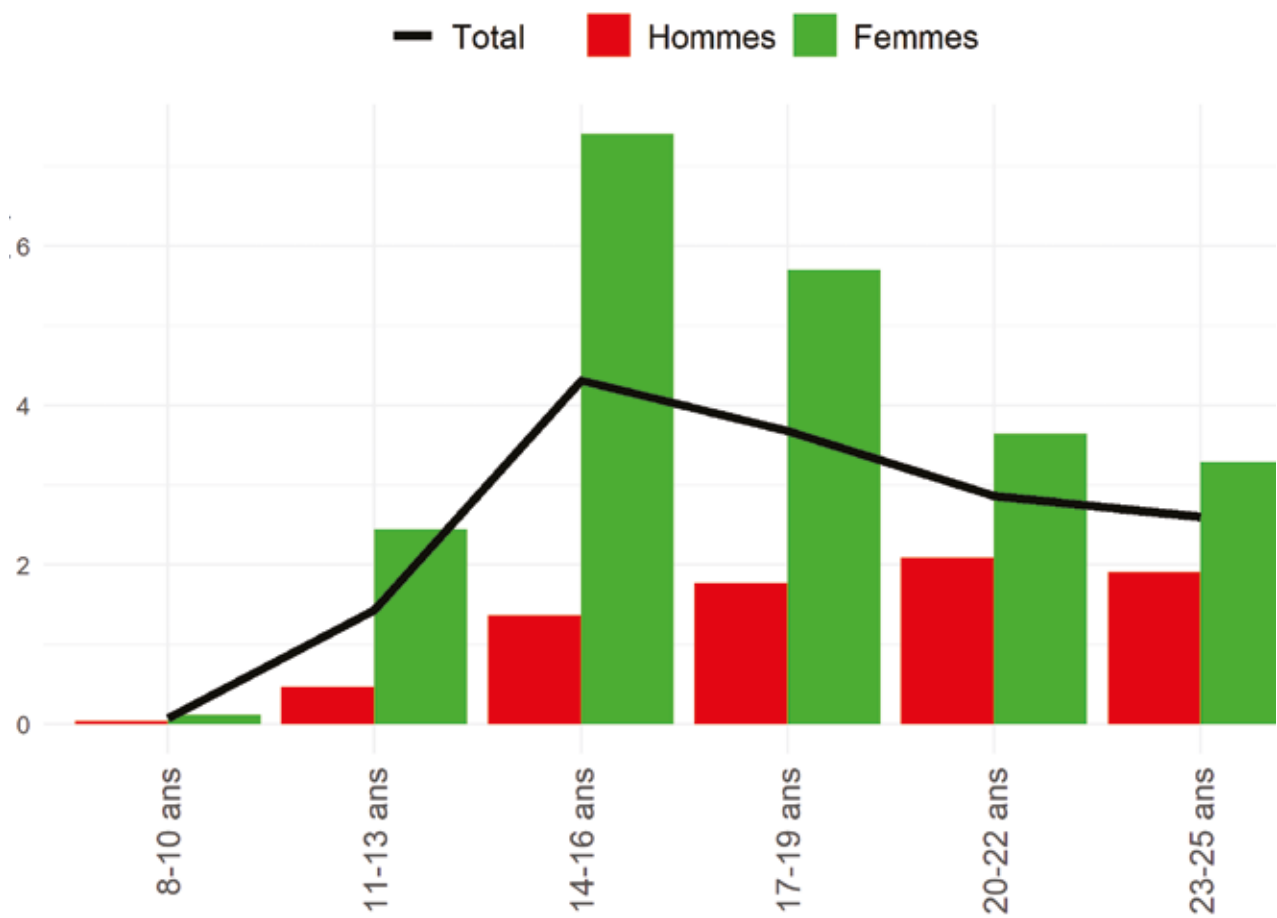
Actuellement, 5 Belges se suicident par jour. En dépit de la baisse observée depuis 2011, la Belgique continue d'afficher un taux de mortalité par suicide très élevé par rapport à la moyenne des pays européens : 14,3/100.000 habitants (vs 10,24/100.000 habitants). En 2022, 1.208 hommes et 554 femmes se sont suicidés en Belgique. Si les hommes sont proportionnellement plus nombreux à se donner la mort que les femmes<sup>2</sup>, celles-ci sont significativement plus touchées par les tentatives de suicide. L'étude de Solidaris confirme cette tendance : entre 2013 et 2024, les femmes sont systématiquement plus nombreuses que les hommes à être hospitalisées pour tentative de suicide.

Des écarts entre les hommes et les femmes qui s'accroissent encore plus parmi les enfants et les jeunes âgés entre 8 et 25 ans. Parmi ceux-ci, les filles

et les jeunes femmes sont beaucoup plus nombreuses à être admises à l'hôpital pour tentative de suicide. Les résultats analysés par Solidaris sont édifiants : au niveau national, les filles de 11-13 ans et de 14-16 ans ont un taux d'hospitalisation pour tentative de suicide 5 fois supérieur à celui des garçons des mêmes tranches d'âge, tandis que chez les jeunes femmes âgées entre 17 et 19 ans, ce taux est trois fois plus élevé que chez les garçons de la même tranche d'âge.

## Genre, âge et précarité : une accumulation de vulnérabilités qui se renforcent mutuellement

Si l'âge apparaît comme un facteur déterminant de passage à l'acte, l'analyse en termes de genre est également très révélatrice de la manière dont s'exprime le mal-être chez les jeunes, dont la santé mentale ne cesse de se dégrader, et ce, déjà avant le Covid. D'après l'enquête récente de Sciensano portant notamment sur la santé mentale et sociale des adolescents, « en 2022, les filles se percevaient en moins bonne santé, déclaraient davantage de



Taux d'affiliés avec APTS (admission à l'hôpital pour tentative de suicide) chez les jeunes selon le sexe

symptômes psychosomatiques et se sentaient plus seules que les garçons»<sup>3</sup>.

Interrogée sur les passages aux urgences et les gestes suicidaires plus nombreux chez les filles que chez les garçons, la pédopsychiatre Fanny Gollier-Briant insiste sur l'impact durable des violences sexistes et sexuelles sur la socialisation des filles et des jeunes femmes. Rapportant les effets profondément délétères sur la construction de l'image de soi et du rapport au corps, elle souligne que « dans un monde structuré par les rapports de pouvoir, les filles sont dominées à la fois à cause de leur âge et de leur genre. Les filles vont subir du sexisme, de la misogynie, une charge mentale plus importante, notamment des injonctions liées au corps, au rôle performatif de genre. On peut sentir très tôt qu'on fait partie des dominées »<sup>4</sup>. Cela se traduit par une augmentation des gestes auto-agressifs, des troubles du comportement alimentaire ou encore par des comportements addictifs.

Par ailleurs, une analyse intersectionnelle permet de préciser encore davantage de quelle façon des vulnérabilités spécifiques se renforcent mutuellement parmi certains groupes de la population. En effet, l'étude menée par Solidaris permet de mesurer combien la précarité, associée à l'âge et au sexe, constitue un facteur aggravant des tentatives de suicide.

De façon persistante, entre 2013 et 2024, les femmes et les personnes plus fragilisées socio-économiquement (BIM<sup>5</sup>) sont toujours plus nombreuses à avoir été admises à l'hôpital pour tentative de suicide et, à nouveau, particulièrement chez les jeunes adultes entrant dans la vie active.

Face à ces constats et à l'ampleur des besoins, le phénomène des tentatives de suicide est plus que jamais aujourd'hui un enjeu de santé publique. Il y a véritablement urgence pour renforcer et améliorer une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques des publics les plus vulnérables : les femmes, les jeunes et les personnes précarisées.

1 Retrouv  
ez l'étude complète, la synthèse et les recommandations de Solidaris via le lien suivant :  
Etude santé mentale : les hospitalisations pour tentative de suicide ont doublé chez les  
jeunes – Institut Solidaris

2 D'après les dernières données disponibles de Sciensano : Comportements suicidaires -  
Vers une Belgique en bonne santé

3 Santé mentale et sociale des adolescents - Vers une Belgique en bonne santé

4 Fanny Gollier-Briant : « Il faut absolument repolitiser la souffrance des jeunes » -  
POLITIS

5 Bénéficiaire de l'intervention majorée.

# Des ateliers qui font du bien !

• Stéphanie Jassogne • Chargée de communication Soralia •

Vendredi matin, il fait froid mais le soleil brille et j'enfourche mon vélo pour me rendre au Marbré dans la commune de Schaerbeek. Le Marbré, situé au 32 rue des palais, est un majestueux bâtiment vide qui accueille différents projets sociaux en attendant d'être transformé en centre de jour par et pour les femmes sans chez-soi<sup>1</sup>.

Dans ce lieu chaleureux, Cora, animatrice Soralia de la régionale de Bruxelles et Eva de l'asbl ArtiCulE, proposent des ateliers créatifs et féministes ouverts à tous et toutes. L'objectif est de partir des vécus et des expériences des participant-e-s pour nourrir un sujet et l'exprimer via un moyen artistique. La thématique choisie est liée aux enjeux féministes et les moyens créatifs mis en œuvre sont variés : sculpture à l'argile, peinture, poésie, collage ou encore sérigraphie. Ces moments, qui ont lieu toutes les deux semaines, donnent la possibilité de s'exprimer d'une manière originale et créative tout en posant les limites de la technique utilisée.

Aujourd'hui, la matinée débute pas un « brainstorming » sur le thème délicat des violences genrées. Les quelques femmes présentes participent activement et lâchent leurs mots sur le papier. Alex recherchait ce genre d'activité « artistique, féministe et pas chère ! J'étais surtout à la recherche d'un lien social et ici je l'ai trouvé ».

Après un dernier petit café, il est temps pour Cora et Eva d'inviter les participantes à passer à l'expression artistique par le biais du pinceau. Je suis surprise de voir que les femmes présentes sont très créatives et qu'elles n'hésitent pas à mettre en couleurs leur colère, leurs espoirs, ce qu'elles ont à exprimer tout simplement.

Lors des prochains ateliers, le groupe utilisera la technique de la sérigraphie dans le but d'illustrer la journée de lutte pour les droits des Femmes qui aura lieu le 8 mars 2026.

Vous voulez rejoindre le groupe ? Inscrivez-vous sur ce formulaire : <https://framaforms.org/inscription-ateliers-creatifs-feministes-176095813>

© Stéphanie Jassogne



<sup>1</sup> Futur projet de l'asbl L'Ilot : <https://communa.be/les-lieux/marbre/>

# Femme et agricultrice, dans le sud du monde

• Solsoc •

Dans l'Altiplano bolivien, Jhovana Mamani incarne la résilience face aux défis climatiques et économiques. Elle cultive la terre avec détermination, innovant pour s'adapter et inspirant sa communauté. Son récit illustre la lutte des femmes pour une agriculture juste, écologique et autonome.

L'agriculture est un secteur clé de l'emploi féminin dans le monde. Les femmes y représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre<sup>1</sup>, mais elles occupent principalement des emplois précaires : informels, peu qualifiés, à temps partiel ou saisonniers et avec peu de possibilités de renforcement des compétences. À cette vulnérabilité professionnelle s'ajoute la charge domestique et familiale qui limite leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'autonomie économique. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les femmes que chez les hommes : 60 % de la population souffrant de la faim chroniquement sont des femmes.

Les effets du changement climatique exacerbent les inégalités de genre existantes. Les femmes, notamment celles vivant en milieu rural, sont souvent les plus touchées par les déplacements de population, l'insécurité alimentaire et la pénurie d'eau, en raison de leur rôle social et de leur manque d'accès aux ressources et au pouvoir de décision. De plus, le changement climatique a des répercussions sur la santé des femmes : les vagues de chaleur extrêmes affectent la fertilité et accroissent les risques pendant la grossesse, tandis que les violences sexuelles augmentent dans les contextes de pénurie de ressources et de catastrophes.

Le rôle des femmes dans l'agriculture est donc crucial lorsqu'on aborde la question d'une transition qui puisse être écologique, mais en même temps juste et équitable pour les travailleuses-eurs de ce secteur, spécialement dans les pays du Sud.

Solsoc a été au cœur de l'Altiplano bolivien pour rencontrer Jhovana Mamani, agricultrice à Roma, un petit village isolé à plus de 4000 m d'altitude qui se compose de quelques maisons au creux

d'une vallée. Ici, les conditions agricoles sont rudes : la météo changeante met constamment à l'épreuve la production locale et les effets du changement climatique sont tangibles. Jhovana travaille dans les champs et dans les serres pour cultiver ses légumes biologiques et elle suit des formations professionnelles. Elle incarne une nouvelle génération de productrice-teur-s qui choisissent de rester, déterminé-e-s à faire vivre leur terre malgré les obstacles. Nous lui avons posé quelques questions.

**Quels effets du changement climatique observez-vous dans votre communauté ?**

Le changement climatique est une réalité ici. Nous souffrons de la sécheresse et du manque d'eau. Les gelées tombent parfois trop tôt, la grêle détruit les cultures de tubercules et de fourrages, et les vents violents endommagent même nos serres. Tout cela réduit considérablement la production.

**La migration des jeunes est-elle un problème ?**

Oui, beaucoup de jeunes quittent la communauté pour aller en ville ou à l'étranger, en quête de revenus. Par ailleurs, depuis que nous travaillons avec le programme de Solsoc, nous avons des opportunités économiques ici. Moi-même, je suis restée, je cultive dans mes propres serres et je génère mon revenu. Cela encourage d'autres jeunes à rester et à travailler avec leurs familles. Nous participons aussi à des formations sur l'égalité de genre et sur la gestion de projets.

**Quels projets avez-vous développés pour vous adapter ?**

Nous avons installé des serres où nous produisons toute l'année. En cas de sécheresse, nous utilisons des systèmes de micro-irrigation goutte à goutte,

qui économisent l'eau en l'amenant directement à la racine. Nous pratiquons la rotation des cultures, la diversification et la production agroécologique.

**Quel rôle jouent les productrices et producteurs dans une transition juste ?**

Nous travaillons collectivement. Dans notre association, nous nous entraïdons : par exemple, pour installer les toitures des serres, plusieurs familles se mobilisent ensemble. Cette solidarité est essentielle. Nous avons appris à produire nos propres semences et à fabriquer des biofertilisants. Cela nous rend plus autonomes et garantit des aliments sains. Grâce au système participatif de garantie, nos produits biologiques sont certifiés.

**Si vous pouviez envoyer un message aux responsables politiques du monde, que leur diriez-vous ?**

En Bolivie, nous vivons une crise économique. Nous demandons aux leaders mondiaux de continuer à soutenir les projets stratégiques et innovants pour les productrices et producteurs et les familles rurales. L'agroécologie est fondamentale.

1 Organisation internationale du Travail (OIT). Les travailleurs et les travailleuses du monde : Tendances 2015, L'avenir du travail : L'emploi et le travail dans un monde en mutation, 2025, <https://tinyurl.com/6ntx34nm>.



# VOTRE ABONNEMENT À FEMMES PLURIELLES, STOP OU ENCORE?



Face à la hausse des coûts d'impression et d'envoi, nous avons besoin de votre avis : souhaitez-vous continuer à recevoir le magazine à domicile ?

**OUI, JE SOUHAITE  
RESTER ABONNÉ·E**

Scannez le QR code ci-dessous  
et complétez le formulaire

**OU**

envoyez-nous un courrier à l'adresse suivante :

Soralia ASBL – Place St Jean 1-2, 1000  
Bruxelles (frais postaux à votre charge)

**NON JE NE VEUX  
PLUS ÊTRE ABONNÉ·E**

Scannez le QR code ci-dessous  
et complétez le formulaire

**SANS RÉPONSE DE VOTRE PART  
D'ICI FIN 2026, NOUS METTRONS  
FIN À VOTRE ABONNEMENT.**



VOUS POURREZ CONTINUER À LIRE  
NOTRE MAGAZINE EN LIGNE :  
SUR LE SITE FEMMES-PLURIELLES.BE  
ET VIA NOTRE COMPTE INSTAGRAM  
@FEMMESPLURIELLESMAG !